



MÉDIATION familiale



Nous

Médiatrices Familiales

- Diplômées d'Etat
- Encadrées par le code de déontologie et d'éthique des médiateurs familiaux (APMF)
- Formées aux techniques de communication, en droit de la famille, à la psychologie, à l'accompagnement du conflit

Nous favorisons

- Une écoute mutuelle pour vous permettre de retrouver une relation et une communication plus satisfaisantes
- La parole dans un espace contenant, sécurisant et confidentiel

Pour construire ensemble, prendre des décisions concrètes et acceptables pour chacun, rédiger des accords qui pourront être homologués par le le Juge aux Affaires Familiales

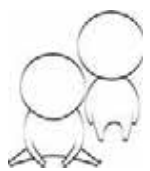
Un processus de médiation se déroule, en moyenne, sur 3 à 5 séances (coût de la séance selon barème national, à partir de 2€)
L'entretien d'information préalable est gratuit

Vous

Vous rencontrez des difficultés de communication ?
De relation entre parent et enfant ? De place et de rôle dans la famille ? De pension alimentaire ?
De résidence ? ...
Vous êtes inquiet pour votre enfant ?

Vous avez besoin de changement dans vos relations familiales ? Besoin de trouver des ajustements ?
De prendre des décisions ? ...

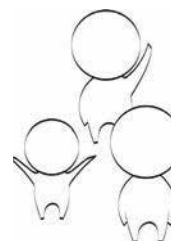
Vous êtes



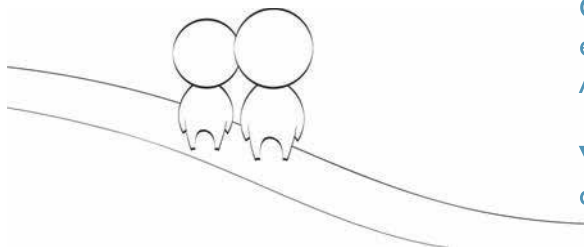
■ **Couple séparé ou en cours de séparation**

■ **Adolescent
Jeune adulte
Parent**

■ **Grand-parent
Parent**



■ **Fratrie d'adultes**



Couple séparé ou en cours de séparation

Pour parler de la séparation et de ses répercussions

Vous ajuster aux besoins de vos enfants, place, rôle de chacun...
Organiser la vie quotidienne : domicile, vacances, budget, scolarité, éducation, santé, loisirs...
Aborder les conséquences financières et matérielles de la séparation

Vous entendre sur l'exercice de votre autorité parentale :
choix d'une école, d'une religion, de la pratique d'un sport...

Adolescent, jeune adulte, parent

Pour redéfinir votre relation et évoquer les besoins de chacun
Aborder les changements de place, les responsabilités, l'autonomie, la communication, les droits et devoirs spécifiques de chacun...

Construire l'avenir : orientation scolaire, prise d'indépendance, questions financières et obligation alimentaire...

Pour parler de la relation grand-parent et petit-enfant

Imaginer un nouvel équilibre familial

Redéfinir les place et les rôles, les besoins de chacun, grands-parents, parents, petits enfants

Fratrie d'adultes

Pour aborder la question du vieillissement ou de la dépendance d'un parent

Prendre des décisions relatives à sa prise en charge
Echanger autour des relations fraternelles
Trouver des accords sur le partage des biens, dans le cadre d'une succession ou d'un héritage...

De la co-construction d'un avenir plus serein
De la restauration d'une communication plus apaisée
Du maintien des liens

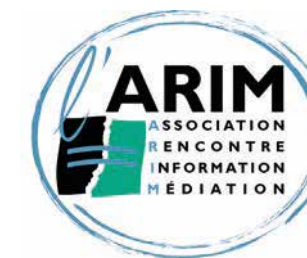
... dans une démarche librement engagée

Service Médiation Familiale

**5 rue des Charmettes
&
12 avenue du parc
38 300 Bourgoin-Jallieu**

**04 37 03 19 23
contact@arim.fr**

www.arim.fr



+ Permanences :

Maison de la justice et du droit de **Villefontaine**
Espace France Service de **Heyrieux**
Espace France Service de **La Tour du Pin**
Espace France Service de **Pont de Beauvoisin**
Tribunal Judiciaire de **Bourgoin-Jallieu**



Entretiens sur rendez-vous

